

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 03/05/2017 - 16:36

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Nogent sur Oise

Correspondant : M. Jean-François DARDENNE, 74 rue du Général de Gaulle, 60180 Nogent-sur-oise, tél. : 03 44 66 30 30, courriel : marches@nogentsuroise.fr, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Aménagement des infrastructures au Complexe sportif Georges Lenne

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45212200
- Objets complémentaires : 45236110

Lieu d'exécution et de livraison : 150 avenue de l'Europe, 60180 Nogent-sur-oise

Code NUTS : FR222

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Démolition des terrains existants;

Dépose de l'éclairage, du dispositif d'arrosage automatique et des équipements existants;
Terrassements;

Création d'un terrain de football en gazon synthétique y compris éclairage;

Création d'un nouveau terrain de football engazonné;

Création de 2 terrains de tennis extérieurs;

Création d'une nouvelle plateforme pour lancer de marteau;

Rénovation de cheminements extérieurs.

Fourniture et pose des équipements sportifs (buts, mains courantes, abris de touche, clôtures, filets pare-ballons, etc.)

Traçage des terrains.

L'aménagement du terrain synthétique permettra le classement au niveau E4 selon les dispositions définies par la Fédération Française de Foot.

• Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Dimensions terrain synthétique : 105 ml x 68 ml (hors dégagements latéraux et derrière les buts);
Tapis synthétique à fibre droite, de longueur 60 mm, avec lestage de sable et remplissage de granulats élastomères de type S.B.R;
Éclairage par projecteurs sur 4 mats de 22 ml de hauteur y compris confection des massifs béton;

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 4 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 03 juillet 2017

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché sera constituée.

Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande, constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché. Il ne sera par contre pas accepté de caution personnelle et solidaire.

Dans l'hypothèse où la garantie ne serait pas constituée ou complétée, dans ce délai, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande à la retenue de garantie.

En cas d'avance, le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures par virement administratif.

Financements par fonds propres de la collectivité et par subventions accordées par les organismes suivants : CD60, FFF, FSIL, DETR.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

• Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Qualipaysage P220 SY - Création rénovation de terrains de sports en gazon synthétique et A510 Arrosage
Qualisport 102 - Gazon synthétique

Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques

Autres renseignements demandés :

• Les candidats sont invités à utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents mis à jour au 26/10/2016 sont joints au dossier de consultation mais ils sont également disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics :

- Le pouvoir de la personne habilitée à engager l'entreprise, si la personne signataire n'est pas le représentant légal de la société (inscrit sur le Kbis) ;

- La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015, et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

• Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ;

- Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique (60 %)
- Prix (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 23 mai 2017 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DST17008

Renseignements complémentaires : Le critère valeur technique pondéré à 60% est décomposé de la façon suivante :

-Note indiquant les moyens que le candidat s'engage à mobiliser pour l'exécution des prestations prévues dans le cadre des travaux : le personnel permanent d'encadrement et d'exécution prévu avec mention de leurs qualifications, ainsi que la liste du matériel disponible et spécifique pour la mise en oeuvre et la parfaite réalisation de l'ensemble des travaux : 5% ;

-Indications concernant la provenance des principales fournitures, hors gazon synthétique (qualification, normalisation, classe sportive), indiquées dans le bordereau des prix et, éventuellement, les références des fournisseurs correspondants : 10% ;

-Gazon synthétique : 25% ;

-Note indiquant précisément le phasage du chantier ainsi que les principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène : 10% ;

-Note présentant la démarche environnementale de l'entreprise et les gains environnementaux envisagés pour le maître d'ouvrage : 10%.

Visites : Le site étant ouvert pour le public aux horaires ouvrés, les candidats peuvent se rendre sur le site à leur convenance.

Échantillons à remettre à l'appui de l'offre :

- un échantillon d'environ 30cm x 20 cm de surface de jeux en gazon synthétique;
- un échantillon d'environ 10 cm x 10 cm de résine synthétique pour terrain de tennis.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03 mai 2017

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

M. Frédéric BOUCHE , Mairie de Nogent-sur-oise - Direction Générale Adjointe Technique et Renovations Urbaines, Centre de Ressources Municipales, 6 rue Pierre Sépard, 60180 Nogent-sur-oise, tél. : 03 44 66 35 12, courriel : f.bouche@nogentsuroise.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mme Marie-Noëlle HAMON , Mairie de Nogent-sur-Oise - service Appui à la commande publique, 74 rue du Général de Gaulle - BP 10102, 60181 Nogent-sur-oise cedex, tél. : 03 44 66 30 46, courriel : marches@nogentsuroise.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_qGVVgXrxc0

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier - CS81114, 80011 Amiens cedex 01, tél. : 03 22 33 61 70, télécopieur : 03 22 33 61 71, courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier - CS81114, 80011 Amiens cedex 01, tél. : 03 22 33 61 70, télécopieur : 03 22 33 61 71, courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3127998**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

BOAMP Publication intégrale

Département : 60 - Oise